



Info-pêche No 90

Bulletin d'information de la FSPG - paraît trois fois par an - gratuit - 10/2021

Page 1	Edito - Il faut sauver le soldat Rhône !
Pages 2-3-4	Journée des Poissons 2021 - Une très belle première édition
Page 5	P'tites Nymphos - Brèves sur la pêche locale, régionale et nationale
Pages 6-7	Rhône genevois - Les solutions existent ... la volonté politique doit suivre !
Page 8	Hommage à Nestor Molière - Une figure de la pêche genevoise nous a quittés
Page 9	Mise à l'eau des bateaux - Le Rhône dispose enfin d'une nouvelle rampe ... merci !
Page 10	De l'eau, de l'eau, pensez aux rivières genevoises - La réponse du Conseil d'Etat à notre pétition
Page 11	Nouvelles de la FSP - Infos et dossiers d'actualité de notre fédération faîtière
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de la FSPG

EDITO : Quelle stratégie pour sauver le Rhône ?

Le comité directeur de la FSPG a longuement hésité sur la stratégie à adopter pour améliorer la situation catastrophique dans laquelle se trouve le Rhône genevois. Compte tenu des promesses, auxquelles nous avons cru, concernant une prochaine décision de l'OFEV sur l'assainissement des effets néfastes de la gestion hydroélectrique de ce fleuve, nous avons décidé, manifestement à tort, de continuer à assumer notre rôle de partenaire avec les exploitants de la force hydraulique et les services étatiques.

Il s'avère en réalité que la décision de l'OFEV ne permettra pas, on en est même très loin, de s'approcher d'un fleuve qui fonctionnerait enfin sur le plan écologique. Les débits minimaux en prévision se retrouvent toujours sous le seuil des 100 mètres cubes/sec, et les éclusées ne seraient que lissées.

Compte tenu de ce compromis inacceptable pour la nature genevoise, dicté par des seuls intérêts économiques, la FSPG attend maintenant une décision forte du Conseil d'Etat et des SIG pour des mesures décisives, à savoir l'abandon des éclusées du barrage du Seujet.

Si convaincre ne suffit pas, alors il faudra bien se résoudre à porter l'affaire devant les tribunaux, comme nous l'avons déjà fait suite aux pollutions répétées de l'Aire, pour lesquelles nous avons déposé une dénonciation pénale, en raison de la mansuétude de l'administration concernée envers les pollueurs. (lire aussi en pages 6 et 7).

Maxime Prevedello - secrétaire FSPG

LE ROND DANS L'EAU

132 résidence du
Pont de Fillings,
74250 Fillings

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91



(MP) C'est grâce au soutien efficace du secteur pêche du SLRP, à la collaboration active des SIG et à la participation amicale de l'ASL que la 1ère édition de la « Journée suisse des poissons » a été organisée par la FSPG le samedi 28 août 2021 à proximité du barrage du Seujet au centre-ville de Genève. La JSP vise à réunir les pêcheuses et pêcheurs ainsi que le grand public autour des thématiques concernant les milieux aquatiques et particulièrement les poissons de nos cours d'eau et du lac.

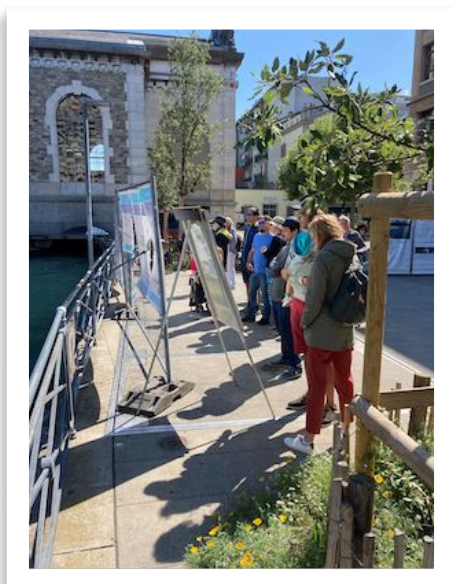
Les poissons ont besoin de biodiversité

C'est sous cette devise, qui fait référence à la grande sensibilité de la population au thème de la biodiversité, que la FSP a placé cette « Journée suisse des poissons » qui remplace le « Journée suisse de la pêche » dont 4 éditions ont eu lieu en 2013, 2015, 2017 et 2019.

Plusieurs manifestations en Suisse

Ce même jour, plusieurs fédérations cantonales de pêche et sociétés locales ont organisé dans leur région des manifestations, des visites ou autres activités. Avec la JSP, la Fédération Suisse de Pêche poursuit 3 objectifs principaux :

- Sensibiliser et intéresser le grand public aux poissons et à leurs habitats naturels.
 - Susciter l'enthousiasme pour la nature.
 - Montrer la contribution des pêcheuses et pêcheurs amateurs et professionnels à la "conservation et au soin" des milieux aquatiques.
- Le thème principal abordé à Genève était la **MIGRATION PISCICOLE** avec deux « sous-thèmes » **LES ECLUSEES** et **LE CHARRIAGE**



Les partenaires

La Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises **FSPG** - le Service du Lac, de la Renaturation et de la Pêche **SLRP**, les Services Industriels de Genève **SIG**, et l'Association pour la Sauvegarde du Léman **ASL** se sont associés afin d'accueillir le public au bord du Rhône, à proximité immédiate du barrage du Seujet sous une tente avec des stands, tables et bancs et diverses affiches d'exposition sur la thématique des poissons et notamment de la migration piscicole.

Alejandro Delieutraz

Articles de pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix CH

Tél. 0041 (0)22 7555441 Fax 0041 (0)22 7555442
Natel: +4179 5123247



Animations appréciées par les petits ... et les grands

- **Concours pour les familles** : en répondant à un questionnaire dont les réponses se trouvaient sur les panneaux et affiches d'information, 37 groupes parents-enfants ont chassé les indices avec enthousiasme au cours de la journée. Les questionnaires dont toutes les réponses étaient correctes ont été tirés au sort en fin d'après-midi et ont permis à 3 heureux de recevoir un set d'initiation à la pêche



(canne, moulinet, fil et petit matériel), les 12 viennent-ensuite ont reçu une magnifique carafe « Eau de Genève » à l'effigie de Titeuf par le dessinateur ZEP, offertes par les SIG, que nous remercions pour ce beau geste.

- **Stand de dégustation de produits de la pêche locale** (professionnelle et amateur) avec au menu, rillettes et mousse de fera, brochet fumé, Ceviche d'omble-chevalier et tartare de truite arc-en-ciel. Tout est parti !!

Le tout accompagné de l'excellent vin du Poisson de l'année 2021 de la FSP: « Le Chevaine », un assemblage de blancs du Haut-Valais (Salgesch).



- **Stands d'information et d'exposition des SIG, du SLRP et de l'APL.** Alors que l'APL s'est focalisée sur le thème des plantes aquatiques du Léman, les SIG ont illustré sur 3 grandes affiches, l'assainissement de la migration piscicole via la reconstruction prochaine de l'échelle à poissons du Seujet, la gestion sédimentaire du Rhône (abaissement-vidange de mai-juin 2021) et l'assainissement des éclusées. Quant au secteur pêche du SLRP, il a thématiqué sur la pêche et les espèces piscicoles présentes dans nos eaux cantonales, la renaturation et les espèces envahissantes.

- **Une vidéo issue du projet « FISHLAB »** a permis aux visiteuses et visiteurs d'identifier les différentes espèces filmées dans les passes à poissons du Rhône genevois lors de leur migration : un beau défi et des images saisissantes!



Impressions de la Journée suisse des poissons 2021 ...



Rendez-vous pour la prochaine édition en 2023 !!

P'TITES NYMPHOS

Agenda 2021-2022

Fermeture salmonidés Léman : dim. soir 17 oct.

Fermeture Rhône (1-2-3) et Arve* : samedi 30 novembre. *: les secteurs 6 et 7 de l'Arve demeurent ouverts du 1er au 31 décembre pour la pêche de l'ombre commun uniquement en mouche sèche.

Ouverture salmonidés Léman : dim. 16 janvier

AD FSPG 2022 : mercredi 23 février

Ouverture rivières : samedi 5 mars

Ouverture rivières limitrophes : samedi 12 mars

Lutte des classes ?

L'article 8 LFP traitant de l'agrandissement du port de la plage de Eaux-Vives et de la Société Nautique de Genève (SNG) stipulait que le passage pour les pêcheurs devait être garanti afin qu'ils puissent accéder à la **digue Nord** du port pour y pêcher. La SNG s'étant plainte auprès du secteur pêche du comportement de certains pêcheurs, le SLRP a dû intervenir sur place à plusieurs reprises pour calmer les esprits et veiller au maintien du droit de passage.

L'inspecteur de la pêche Dimitri Jaquet demande aux différentes sociétés de pêche de rappeler à leurs membres qui vont pêcher sur cette digue, d'avoir un comportement respectueux afin de ne pas donner d'arguments supplémentaires à la SNG qui souhaite supprimer le droit de pêche sur le site. Pour sa part, le président de la CP, Christophe Ebener, estime que la SNG cherche avant tout des prétextes pour dissuader les pêcheurs de venir sur la digue. Cette situation n'est pas nouvelle, et il rappelle que l'accès pour les pêcheurs n'est pas négociable.



La fameuse « digue Nord » au premier plan

Exploitation des eaux

Dans un avenir proche, la FSP s'occupera de manière intensive du virage énergétique. La question de la pénurie d'électricité en hiver redoutée par le lobby de l'énergie crée une pression sur l'utilisation des derniers secteurs de cours d'eau intacts et donc sur nos poissons. C'est pourquoi la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a convoqué une "table ronde" avec les principaux milieux concernés par l'énergie hydraulique, dont la FSP. C'est dans l'intérêt de toutes les parties d'élaborer des solutions présentant une valeur ajoutée économique maximale et des dommages écologiques minimaux.

A quoi bon des chiffres erronés ?

Source : FIPAL News no 25 de septembre 2021

La commission scientifique de la FIPAL (Fédération Internationale des Pêcheurs Amateurs du Léman) s'est posé la question de savoir pourquoi dans les statistiques publiées par l'OFEV (www.fischereistatistik.ch), plus de 50% et plus de 25% des tonnages de truites capturées respectivement dans les lacs de Zurich et des Quatre-Cantons étaient des **truites arc-en-ciel** (espèce non indigène introduite depuis 130 ans mais pas considérée comme acclimatée) pour laquelle la Confédération interdit l'introduction sauf dans les plans d'eau fermés. Après enquête auprès des services cantonaux de la pêche, il s'avère qu'il s'agit d'une **erreur de saisie**. Quelques truites arc-en-ciel sont toujours capturées dans ces deux lacs, mais en quantité négligeable. Les statistiques vont être corrigées en conséquence. A la FSPG on se pose des questions sur le sérieux des services « compétents » et remercie le président de la FIPAL d'avoir levé ce lièvre. A noter que la FIPAL avait aussi relevé en mars 2020 des **incohérences et erreurs manifestes** de la Station ornithologique de Sempach sur les comptages de cormorans et leur publication destinée au grand public ... toujours avec l'aval de l'OFEV.

Pêche au Léman : une saison contrastée

L'été se termine et malgré un début de saison plutôt poussif dû à une météo bien fraîche, la pêche amateur au Léman nous a enfin procuré de belles satisfactions dès septembre où les captures de jolies **perches** « à filets » se sont confirmées. Les **ombles-chevaliers** eux ont été présents durant tout l'été et pour de nombreux « traîneurs », les sorties à 8 captures se sont enchaînées pendant les mois d'août et septembre. Pour les **féras**, la reprise fut très timide pour les amateurs, alors que les professionnels semblent tirer leur épingle du jeu, mais il faudra cependant attendre la saison prochaine pour espérer retrouver les captures d'antan. Pour le **brochet**, la saison 2021 fut misérable avec très peu de spécimens capturés, à tel point que les « bass-boats » des guides de pêche à l'affût de poissons trophées ont quasiment disparu. L'inspecteur de la pêche, Dimitri Jaquet, confirme nos constats mais relativise au sujet du brochet en précisant que l'espèce est bien présente mais qu'elle est restée difficile à capturer par les amateurs alors que les professionnels commencent à en capturer quelques individus dans leurs filets. Il reste encore quelques belles journées avant la fermeture des Salmonidés le 17 octobre prochain, alors profitez encore de notre beau lac ces prochains jours.



Réflexions sur la gestion du Rhône genevois

(MP) Les pêcheuses et pêcheurs le disent depuis longtemps : le Rhône genevois a été sacrifié sur l'autel de la production hydroélectrique. Mais une énergie aussi renouvelable soit-elle, peut-elle justifier le massacre subi par ce fleuve depuis bientôt une centaine d'années ?

Construction du barrage de Verbois au début des années 40



Un peu d'histoire

Le Rhône, émissaire du Léman, coulait jadis dans son lit naturel sur plusieurs centaines de kilomètres en aval de Genève vers la Méditerranée. La première centrale sur le Rhône genevois fut construite en 1896 à Chèvres, puis en 1924 fut érigée celle franco-suisse de Chancy-Pougny, suivie de celle de **Verbois en 1943** (qui remplaça la centrale de Chèvres) et enfin celle du Seujet qui fut inaugurée en 1995.

Depuis la première vidange (appelée aussi « chasse») de la retenue de Verbois survenue en 1945, l'évacuation des alluvions charriés par l'Arve et accumulés dans le lac de retenue a nécessité 22 autres chasses qui ont eu lieu tous les 3 à 5 ans avec une interruption notable de 9 ans, entre 2003 et 2012.

Dès lors, les effets néfastes de ces chasses à intervalles réguliers sur les populations piscicoles du fleuve et l'inévitable disparition des espèces d'eau vive due à la succession de secteurs de retenue à l'écoulement très ralenti, ont commencé à se faire sentir. Ce que l'on peut dire de manière certaine, c'est que le Rhône genevois est passé du statut de fleuve à Salmonidés dominants avant 1943 à un cours d'eau de la zone à barbeau de nos jours. Ces 23 chasses ont certes provoqué au cours des dernières décennies la lente et inexorable diminution de la biomasse de salmonidés du Rhône genevois, mais la libre connexion avec le Léman permettait au fleuve, les statistiques des captures le prouvent, de réellement récupérer après ces épisodes traumatiques.

En 1999, une passe à poissons de 320 mètres et 107 bassins fut enfin construite pour permettre aux poissons de franchir les 21 mètres de chute du barrage de Verbois. Lors du projet initial on n'avait tout simplement pas envisagé que les poissons puissent avoir besoin de migrer.

Le coup de grâce

Toutefois, jusqu'en 1995, et malgré les chasses, les populations piscicoles du Rhône étaient encore assez résilientes puisque le Léman servait de pisciculture au fleuve en repeuplant naturellement par dévalaison grâce aux poissons présents en nombre dans le « Petit-lac ».

Hélas, le coup fatal est intervenu dès la mise en service du barrage du Seujet en 1995 qui, dépourvu lui aussi d'une échelle à poissons dans son projet initial (encore raté !), a vu la construction « bâclée » d'un dispositif de franchissement piscicole qui n'a jamais fonctionné de manière satisfaisante jusqu'à nos jours. Ce barrage constitue encore aujourd'hui un véritable verrou à la migration piscicole entre le Léman et le Rhône aval. Vient s'ajouter à cela sa gestion par éclusées, à **notre avis de loin la plus dommageable**, qui produit des fluctuations journalières des débits qui passent très rapidement de 50 à 550 m³/seconde, empêchant ainsi toute la faune aquatique en aval, en particulier celle si importante des rives, de trouver des habitats convenables pour leur développement normal, alors qu'elles subissent déjà les effets néfastes des vidanges tous les 3 à 4 ans.



Les solutions existent

Après le dépôt en 2006 de l'initiative populaire « Eaux vivantes » lancée par la Fédération Suisse de Pêche et la réponse du Parlement fédéral, sous la forme dès 2011 de la loi révisée sur la Protection des eaux et son volet dédié à l'assainissement de l'utilisation de la force hydraulique, l'Etat, les exploitants et l'OFEV disposent d'un outil et d'un financement permettant d'assainir les centrales hydroélectriques dans les domaines de la migration piscicole, de la gestion par écluses et du régime de charriage des matières minérales.

Les solutions pour la migration piscicole

- La rénovation de la passe à poissons du **Seujet** est à bout touchant et les travaux devraient débuter (si tout va bien) au cours de l'année 2022. Toutes les conditions sont aujourd'hui remplies pour la réalisation du chantier : l'autorisation de construire est en force, l'entreprise a été choisie et le financement de l'OFEV est acquis.
- En plus de l'échelle à poissons en rive gauche, le barrage de **Verbois** doit être doté d'un canal-rivière de contournement en rive droite afin d'augmenter sa capacité de franchissement piscicole vers l'amont et vers l'aval. Ce canal-rivière devrait voir une partie de son débit alimenter une série de ruisseaux pépinières qui viendraient se jeter dans le Rhône un peu en amont de l'embouchure de l'Allondon.
- Le barrage de **Chancy-Pougny** doit bénéficier d'un dispositif de franchissement vers l'aval en choisissant une des variantes déjà documentées dans les études disponibles.

Les solutions pour les écluses du Seujet

Deux études récentes ont désigné le Rhône genevois comme l'un des pires fleuves d'Europe pour la zone à barbeau, en comparaison de cours d'eau semblables. Les arbitrages de l'OFEV pour l'assainissement des écluses du barrage du Seujet ne sont pas satisfaisants. Nous les pêcheuses et pêcheurs militons pour une gestion du Rhône au fil de l'eau, sans écluses (si pas d'écluse, alors pas de débit minimal...). Ce n'est qu'à cette condition que le fleuve retrouvera un écoulement proche de l'état naturel et récupérera des fonctions écologiques dignes de ce nom.

Les solutions pour le régime de charriage

Ici la problématique des vidanges revient au galop. Il faut savoir que les « chasses » de la retenue du barrage de Verbois servent « uniquement » à assurer la sécurité du quartier de la Jonction contre des inondations en cas de très fortes crues de l'Arve. En effet, le barrage de Verbois peut tout à fait fonctionner sans ces vidanges. Il est temps de changer de système et de laisser la retenue du barrage de Verbois Rhône se combler progressivement. Ainsi, un chenal d'écoulement central plus rapide se formera et permettra d'évacuer les sédiments apportés par l'Arve sans devoir procéder tous les 3 à 4 ans au massacre piscicole du fleuve. Mais pour cela, il faudra investir 200 millions (le prix de la construction d'un seul immeuble à Genève !) pour protéger et équiper les bâtiments de la Jonction contre de possibles inondations provoquées par une très forte crue d'Arve.

Conclusion

Alors que le Conseil d'Etat prévoit des milliards pour sa transition écologique, il est désespérant de constater à quel point la nature du canton, en particulier celle des eaux vives, semble loin de ses préoccupations. Sauver le climat mondial, pourquoi pas, mais pas sur le dos du Rhône !!!



Une figure historique de la pêche genevoise nous a quittés

Le plus ancien détaillant en articles de pêche de la place et sans doute la personne qui avait la plus grande connaissance de notre beau Léman mais aussi de nos rivières et même de la pêche en mer, Nestor Molière nous a quittés.

Avant d'être un commerçant d'articles de pêche, Nestor Molière était et a toujours été avant tout un pêcheur. Ce n'est que plus tard qu'il s'est installé en tant que détaillant en articles de pêche, d'abord dans le quartier de la Jonction, au Quai du Rhône, puis durant une trentaine d'années, dans le quartier des Eaux-Vives ... les noms de ces lieux semblent si bien s'accorder à sa destinée !

De prime abord, Nestor pouvait apparaître taiseux et peu désireux de raconter ses innombrables expériences halieutiques, mais une fois brisée la glace, il s'avérait être une vraie mine d'informations et de conseils en tout genre ... et toujours avisés.

Connaissance hors pair

Ses vastes connaissances lui permettaient de trouver la solution à chaque question. Que ce soit pour la pêche de la féra ou de la perche, de la pêche de la truite au lancer ou à la traîne en bateau, c'était un fin connaisseur en terme d'efficacité, de maîtrise des différentes techniques et du matériel à utiliser.

La réparation de cannes (bien rare de nos jours) ainsi que le montage de cannes particulières ou de pièces uniques était un autre des talents de Nestor. Sa grande expérience lui permettait de renseigner n'importe quel pêcheur, du novice au pratiquant confirmé.

Aussi un compétiteur

Nestor a aussi été multiple champion suisse de pêche au coup. Et on ne compte plus les nombreux concours qu'il a remportés. Il faut aussi rappeler sa passion plus tardive pour la pêche au gros en « surf casting » sur les rivages de Mauritanie.

Bref, Nestor était un fameux pêcheur au caractère bien trempé et connaissant son affaire comme nul autre. Une chose est sûre, il restera dans nos coeurs comme un personnage emblématique de la pêche genevoise et y laissera des souvenirs impérissables.

Le CD de la FSPG transmet ses hommages à son épouse et à sa fille.



Elle est pas belle ma rampe ?

(MP) Suite à de nombreuses interventions en séance de la CP de la part des représentants des pêcheurs amateur et notamment à la ténacité du président de la FSPG, Daniel Jimeno, une magnifique rampe de mise à l'eau pour les pêcheuses et pêcheurs et a été construite cet été par le SLRP au bord du Rhône au chemin des Sellières, sur la commune de Vernier.

Quelques années se sont écoulées entre l'idée, la demande, les visites de terrain sur les sites potentiels, le choix définitif, l'élaboration du projet, l'appel d'offres et enfin la réalisation. A noter que le site est aussi utilisé par la SNG pour ses activités d'aviron et de Paddle, c'est donc une belle synergie entre les pêcheurs et les passionnés d'aviron. La réalisation a mis du temps mais le résultat est magnifique à tel point que ce chantier a fait l'objet d'un reportage de TV Léman Bleu <https://www.lemanbleu.ch/fr/News/Une-rampe-pour-acceder-au-Rhone-pour-les-pecheurs.html#>

Il convient ici de remercier sincèrement le directeur du SLRP, M. Alexandre Wisard qui, souvent sollicité par les pêcheurs, a fait en sorte que ce projet se réalise.

Merci aussi aux ingénieurs SLRP, M. Kim Ehrensperger pour le développement du projet et M. François Beetschen pour la réalisation du chantier. Les travaux de finition de la voirie et des accès ont commencé et l'inauguration devrait avoir lieu cet automne. A bientôt au bord du Rhône !!



 **Implenia** Spécialistes travaux lacustres.



Implenia conçoit et construit pour la vie. Avec plaisir. www.implenia.com

Le Conseil d'Etat répond à la pétition de la FSPG

(MP) Notre pétition « De l'eau, de l'eau, pensez aux rivières genevoises ! » déposée au Grand-Conseil le 3 août 2020 et transmise au Conseil d'Etat avec célérité par sa commission des pétitions, que nous remercions, a reçu début septembre 2021 la réponse écrite du Conseil d'Etat. Il faut admettre que ce délai est tout à fait raisonnable, même si les pêcheuses et pêcheurs demandent une action urgente. Cette réponse est réjouissante mais une certaine prudence reste de mise car il faudra encore du temps pour aboutir à des actions concrètes. Cela nous conforte toutefois dans l'idée que nos actions au niveau politique peuvent aboutir à des résultats encourageants...



L'Aire transformée en Oued durant l'été 2018

Notre pétition en bref

Notre pétition rappelait qu'en cette période de réchauffement climatique les cours d'eau genevois manquent cruellement d'eau et que les pompages et captages des eaux de source, principalement en France voisine, assèchent de nombreuses rivières genevoises lors des périodes arides. Il manque aujourd'hui 30% à 50% des débits d'étiage et les efforts importants consentis par les collectivités publiques genevoises et françaises pour restaurer les cours d'eau

transfrontaliers depuis 20 ans – soit des dizaines de millions – ne doivent pas être réduits à néant parce que leur eau est délibérément confisquée en tête de bassin.

Les signataires de notre pétition demandent au Grand Conseil de soutenir des mesures **immédiates et concrètes pour assurer un soutien d'étiage actif dès l'été 2020 aux cours d'eau les plus menacés**, afin de préserver durablement le patrimoine paysager et biologique des rivières genevoises.

La réponse du Conseil d'Etat (extraits)

Le Conseil d'Etat partage pleinement les soucis exprimés dans la pétition déposée par la FSPG.

Le Département du Territoire **travaille actuellement sur plusieurs pistes pour répondre concrètement à notre pétition**. L'Office Cantonal de l'Eau (OCEau), en partenariat avec les SIG, examine la possibilité de soutenir les étiages de **l'Aire** en saturant la nappe superficielle de Lully-Bernex en période de précipitations, afin qu'elle puisse restituer environ 40 litres/seconde en été. Une démarche parallèle est également conduite par l'OCEau pour **la Drize**, et un plan d'action concret sera proposé en principe courant décembre 2021 pour les deux cours d'eau.

Par ailleurs, l'OCEau coordonne l'établissement d'une planification transfrontalière de la ressource en eau potable, comme le recommande la Cour des comptes du canton de Genève. Cette démarche doit permettre de continuer le travail de suppression des prélèvements d'eau potable dans les sources des cours d'eau sur territoire français au profit d'échanges régionaux au sein du Grand Genève.

Il s'agira ensuite de renforcer la collaboration au sein de la communauté transfrontalière de l'eau. Les effets de ces discussions ne se feront pas sentir tout de suite, car le montage des projets d'assainissement et de raccordement en eau potable inter-régionaux et impliquent des budgets et un portage politique transfrontalier.

Le Conseil d'Etat prend note avec intérêt de la volonté de part et d'autre de la frontière de poursuivre dans cette dynamique transfrontalière en matière de gestion globale des eaux, car il rappelle que la grande majorité des cours d'eau genevois prennent leur source en France, et que les solutions doivent être trouvées à l'échelle du bassin versant.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT La chancelière : **Michèle RIGHETTI** Le président : **Serge DAL BUSCO**

Journal Suisse de la Pêche: été 2021 (extrait)



Schweizerischer Fischerei-Verband
Fédération Suisse de Pêche
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca



La pêche en essor comme jamais

La scène de la pêche se développe "grâce" au Coronavirus

Le bilan du monde de la pêche en période de pandémie est surprenant : l'intérêt pour la pêche a énormément augmenté, bien que les cours SaNa n'aient guère été possibles et les manifestations des sociétés pas du tout. Le canton de Fribourg arrive en tête avec une augmentation de près de 70 % du nombre de permis journaliers.

Chaque jour qui passe, davantage de pêcheuses et pêcheurs amateurs sont (à nouveau) attirés par les lacs et les rivières. Le nombre de permis journaliers délivrés a été largement supérieur à celui des années précédentes. La pêche est en plein essor dans toute la Suisse, notamment à Fribourg, dans les Grisons, à Berne, à Obwald et à Nidwald. L'explication est évidente : alors que de nombreuses activités de loisirs étaient interdites, la pêche était toujours possible. Les permis de courte durée sont intéressants pour pêcher le week-end ou pour une sortie entre amis ou en famille et beaucoup ont récupéré leur canne à pêche qui prenait la poussière au fond de la cave.

Augmentation des permis journaliers : les cantons en tête =>

Fribourg + 67% / Nidwald et Grisons +50% / Berne + 40% / Obwald + 32%



Attestation de compétences SaNa pour tous

Contrairement aux permis de longue durée, les permis journaliers et hebdomadaires ne nécessitent pas d'attestation de compétences en matière de pêche (SaNa). Mais Philipp Sicher, administrateur de la Fédération Suisse de Pêche, est clair : "Nous serions favorables à l'introduction de l'attestation de compétences pour tous les types de pêche." L'avantage du cours : les pêcheuses et pêcheurs de loisirs y apprennent à pêcher de manière écologique et respectueuse des animaux. Les débutants, en particulier, ont souvent du mal à manipuler correctement les poissons.

Les jeunes découvrent la pêche

Ce qui est encourageant, c'est que le nombre de participants aux cours d'attestation de compétences SaNa a augmenté malgré le nombre limité de cours proposés. Dans certaines régions, la demande de ces cours SaNa a explosé. Même avant la pandémie, l'intérêt pour la pêche a augmenté de façon notable. L'effet Coronavirus a donné un coup de pouce supplémentaire. La pêche est particulièrement populaire auprès de la jeune génération. L'attestation de compétences

SaNa a enregistré une augmentation de neuf pour cent chez les participant.e.s âg.e.s de moins de 40 ans. Les femmes montrent également un intérêt accru pour la pêche.

Une tendance qui se poursuit

L'administrateur de la FSP part du principe que la tendance initiée par le Coronavirus va se poursuivre : "Les pratiques proches de la nature sont en vogue, surtout chez les jeunes. Il est important que les sociétés locales reprennent maintenant le flambeau. La situation est contradictoire : la pêche est en plein essor, mais les sociétés et les fédérations comptent de moins en moins de membres. C'est maintenant l'occasion d'inverser la tendance avec des mesures attractives au sein des sociétés", déclare Philipp Sicher. L'engagement de la société de pêche du lac de Sempach avec son projet "Guest Fishing" est exemplaire ([voir www.fv-sempachersee.ch](http://www.fv-sempachersee.ch) en allemand). Cela permet de réunir les pêcheurs navigateurs et les pêcheurs à terre pour une expérience commune. C'est exactement le genre d'idée dont l'avenir de la pêche a besoin.

**VOUS NE VOYEZ
QU'À MOITIÉ TOUT
CE QUE NOUS FAISONS**

SCRASA contribue largement à la mise en place des paysages et ressources de demain. Notre urbanisme ainsi que notre sous-sol sont une richesse de technologies diverses, parfois innovantes, réalisées par nos équipes avec beaucoup d'engagement et de passion, dans le plus grand respect de notre environnement. SCRASA, à l'ère de la transition numérique et écologique dans un monde en perpétuel développement, c'est aussi un peu votre avenir.



www.scrasa.ch



***Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour adhérer à la FSPG ?
Que le Rhône s'écoule à nouveau librement jusqu'à la Méditerranée ?***

Sociétés membres :

FSPG

AMICALE TOS-Lémanique

APL - Lac Léman

L'HERMANCE

LES TANNEURS

LES BOUVIERES

AMICALE DE LA TOUVIERE

LA LOUTRE

CLUB GENEVOIS PECHE EN MER

JIMENO Daniel

MAZZOLA Maurice

LUCHETTA Lydia

MONNEY Julien

FAVRE Michel

FURRER Valentin

LEROY Stéphane

BECK Stéphane

DOS SANTOS Manuel

jimeno@toutesperles.ch

maurice.mazzola@bluewin.ch

amicalepecheursapl@gmail.com

monneypecheur@gmail.com

societe.de.peche.les.tanneurs@gmail.com

valofurrer@hotmail.com

s.leroyx1@gmail.com

bstephane@me.com

mmasantos@bluewin.ch

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur www.fspg-ge.ch

Site de la Fédération Suisse de Pêche FSP www.sfv-fsp.ch/?L=1

DEMANDE D'ADHESION

(No 90 - Octobre 2021)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire adhérer à une société de la FSPG:

Je désire adhérer à la société : _____ (écrire le nom de la société)
(Votre demande sera transmise au président de la société)

Je désire adhérer à la FSPG en tant que membre de soutien (contribution : min. 60.- par année)

Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac* rivière *

Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours d'attestation de compétences (Brevet suisse du pêcheur sportif)
Cochez la(les) case(s) souhaitée(s) * entourez ce qui convient

Lieu et date : _____ Signature : _____

QR-Code vers le site Internet de la FSPG : =>

